


Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

| | | |
|-----------|--------|----|
| 5 crédits | 30.0 h | Q2 |
|-----------|--------|----|

| | |
|---|---|
| Enseignants | Derijcke Werner ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Acquis d'apprentissage | <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Participation active au cours (2/20). Examen (18/20) : combiné oral et écrit avec préparation de certaines questions à l'avance. |
| Méthodes d'enseignement | En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. La méthode est celle d'un cours magistral interactif; Les étudiants sont supposés lire la presse, spécialement économique et sociale; ils pourront être interpellés au début de chaque cours et priés de commenter un fait d'actualité qu'ils auront repéré dans un quotidien, un hebdomadaire, une émission ou un site de leur choix paru au cours de la semaine écoulée; il en sera débattu; Il sera demandé aux étudiants d'avoir procédé à certaines lectures spécifiques (articles, décisions de justice, documents juridiques [contrats, ...], ...) avant le cours portant sur la matière concernée. |
| Contenu | Le cours se veut une introduction générale au phénomène juridique, même si l'accent sera progressivement davantage mis sur le droit économique et commercial. Le contenu substantiel varie selon les années en fonction de l'actualité du moment et de l'intérêt des étudiants. On retrouve souvent les matières suivantes : I.Principes et sources du droit II.Sources des obligations et régime général de la responsabilité civile III.Droit des contrat IV.Les personnes morales V.Eléments de droit du crédit et de l'insolvabilité VI.Droits intellectuels |
| Ressources en ligne | Moodle est le canal de communication privilégié. |
| Bibliographie | H. Culot, Y. De Cordt, H. Jacquemin et Th. Léonard, <i>Manuel du droit de l'entreprise</i> , Anthémis, Limal, 2019, 573 pp. |
| Autres infos | Il est possible que l'un ou l'autre cours soit dépaycé. Il peut également y avoir des intervenants extérieurs. |
| Faculté ou entité en charge: | CLSM |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [60] en sciences de gestion | GEST2M1 | 5 | |  |